

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

**Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique**



INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE

FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY

Ecole Supérieure d'Agronomie

Ministère de L'Agriculture

**Direction Générale du
Développement Rural**

**Direction des Organisations
Professionnelles Agricoles**

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES POUR L'OBTENTION DU DIPLOME D'AGRONOMIE APPROFONDIE (DAA)
OPTION AGROECONOMIE

Thème :

**CONTRIBUTION A L'AMELIORATION DE LA POLITIQUE DE FINANCEMENT
DES COOPERATIVES DE CAFE-CACAO EN COTE D'IVOIRE**

Présenté par :

DOUMBIA DJIBRIL

Elève Ingénieur Agroéconomiste, 37^{ème} Promotion ENSA

Encadreur pédagogique

DOUA Gustave

Enseignant chercheur à l'ESA

Maître de stage

Noufou COULIBALY, Ph.D

Enseignant chercheur à l'ESA

Dir. des Organisations Prof. Agricoles

© Juillet 2007

RESUME

Les programmes d'ajustement structurel et les politiques de libéralisation, ont eu pour conséquences principales :

- le retrait général de l'Etat des activités de financement de l'agriculture ;
- le renforcement du rôle des OPA dans la recherche des moyens de financement, et la prise en charge totale de la commercialisation de leur production ;
- l'accroissement des risques financiers de sécurisation du crédit et l'augmentation de la réticence des partenaires financiers à s'investir dans le secteur agricole.

Dans la filière café-cacao, des structures de financement (FGCCC) et de gestion (FDPCC) ont été créées pour combler le gap né de cette libéralisation.

Cependant les solutions de financement apportées par ces structures se sont montrées inefficaces comme en témoignent les taux élevés d'impayés qui varient de 25,65% à 99,38%.

Cette situation est à l'origine de mouvements de protestation des producteurs et des OPA qui dénoncent l'inexistence d'un système adapté de financement de leurs activités en contre partie des prélèvements sur les prix de vente des produits.

La définition d'un meilleur cadre de financement des producteurs, par le biais de leur coopérative, s'avère donc nécessaire. Cette étude s'inscrit dans ce cadre et a pour objectif principal d'apporter une contribution à la définition de cette politique.

De manière spécifique, il s'est agi pour nous de relever les grandes étapes du financement de l'agriculture en Côte d'Ivoire ; de présenter et d'analyser les systèmes de financement en cours dans la filière café - cacao; et d'identifier les grandes pistes de réflexion pour l'instauration d'un meilleur cadre de financement.

Pour atteindre ces objectifs, une revue documentaire sur le sujet a été réalisée dans un premier temps, suivie dans un second temps, d'une enquête qui a concerné 49 coopératives appartenant à 6 régions différentes. Cette enquête était destinée à une étude de déterminants de la demande de financement des coopératives de café-cacao, afin de mieux comprendre les facteurs qui sont à l'origine de cette demande.

Les résultats de cette étude, combinés aux résultats de la statistique descriptive de l'opinion des coopératives sur les modes de financement dans la filière, nous ont permis d'aboutir aux conclusions suivantes :

- 54% des coopératives enquêtées, livrent au partenaire qui les préfinance, contre seulement 28% des coopératives qui arrivent à livrer en fonction du prix le plus rémunérateur ;
- 56,1% des coopératives ayant déjà pratiqué le revolving et/ou le mandat avec un exportateur jugent ces modes de financement inadaptés ;
- 96% des coopératives ayant déjà pratiqué le financement structuré avec le FGCCC le jugent insatisfaisant ;
- l'équipement pour la collecte, l'exercice d'une autre activité, l'appartenance à un ancien GVC sont des variables qui déterminent la demande de financement des coopératives à la fois aux exportateurs et au fonds de garantie ;
- le dossier de financement, le délai de remboursement, le niveau d'instruction des dirigeants sont des déterminants spécifiques à la demande de financement à l'exportateur ;

- l'âge de la coopérative est une variable qui détermine spécifiquement la demande de financement au FGCCC.

Au vu de ces différents résultats, nous proposons un projet de financement qui, tout en sécurisant le crédit, permette aux coopératives d'avoir plus de liberté dans le choix de leurs partenaires commerciaux. Nous proposons également des mesures d'accompagnement telles que l'assainissement du milieu coopératif, l'implication plus grande de l'Etat et des exportateurs dans le mécanisme de recouvrement des crédits. Ces mesures sont destinées à réorganiser le milieu coopératif, à améliorer la régulation de la filière café-cacao, tout en permettant le renforcement des capacités des OPA.